

Garde à vue, contrôle d'identité et autres aspects de la recherche des infractions

Essentiel de la procédure pénale

Objectifs du module de formation :

Au gré des nombreuses réformes législatives et par les effets de la jurisprudence de la Cour de cassation, du Conseil constitutionnel et de la Cour européenne des droits de l'homme, la procédure pénale a connu de nombreux changements.

Afin de permettre aux professionnels du droit de maîtriser parfaitement les évolutions qui affectent une matière en perpétuelle mutation, Pro-Barreau a conçu 3 séminaires e-learning pour faire le point sur « L'Essentiel de la Procédure pénale ».

Ce séminaire e-learning de 10 heures de formation consacré à la garde à la vue, au contrôle d'identité et aux autres aspects de la recherche des infractions a pour but de présenter synthétiquement l'ensemble des changements récents intervenus dans ce domaine. Il constitue un moyen idéal de mettre à jour ses connaissances sur ces aspects fondamentaux de la procédure pénale.

Prix :

325 euros

Durée :

10 heures de formation

Période :

1er janvier 2020 au 31 décembre 2020

Direction scientifique :

William Roumier (Docteur en droit et ancien chargé d'enseignement - Université Paris II)

Public :

Avocats, Juristes, Huissiers, Greffiers

Niveau :

Perfectionnement

Programme

Partie 1 : rappel des principes directeurs de la procédure pénale

- Droit à un procès équitable
- Présomption d'innocence et l'administration de la preuve

Partie 2 : connaître les règles qui encadrent les opérations de découverte des infractions

- Faire le point sur les plaintes et dénonciations
- Maîtriser les règles qui encadrent les contrôles d'identité
- Faire le point sur les visites des véhicules

- Faire le point sur les opérations de surveillance et d'infiltration

Partie 3 : faire le point sur la réglementation des enquêtes de police

- Faire le point sur les différentes enquêtes de police : notions et enjeux
- Maîtriser les règles qui encadrent les perquisitions et saisies
- Maîtriser les règles qui régissent la garde à vue
- Faire le point sur les autres actes d'enquête



FORMATION CONTINUE JURIDIQUE
PRO-BARREAU
3, RUE DE NESLE
75006 PARIS

TEL. : 01 56 81 00 30
FAX. : 01 72 34 92 58

www.pro-barreau.com
Etablissement de Formation Professionnelle
habilité à délivrer une
Attestation Descriptive de Formation

Garde à vue, contrôle d'identité et autres aspects de la recherche des infractions

Essentiel de la procédure pénale

Coordonnées personnelles :

Mme M.

PRÉNOM NOM

ADRESSE

CP VILLE

TEL. FAX

E-MAIL

SOCIÉTÉ / CABINET

Bulletin d'inscription à retourner par :

- Courrier : Pro-Barreau – 3, rue de Nesle – 75006 Paris
- Fax : 01 72 34 92 58
- e-mail : e-learning@pro-barreau.com

Règlement d'un montant de 325 euros par :

- Chèque à l'ordre de Pro-Barreau
- Virement bancaire - IBAN : FR86 3000 2004 3700 0044 5109 C14 | Code BIC : CRLYFRPP
- Carte bancaire en ligne (www.pro-barreau.com) ou par téléphone : 01 56 81 00 30

Fait à : le :

Signature obligatoire :

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

Conditions d'inscription et tarifs

Pour les modalités d'inscription et les tarifs se reporter aux mentions indiquées sur le bulletin d'inscription.

Documents contractuels

A réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Après règlement du prix de la formation, une facture valant convention de formation est adressée au client. Après validation des différentes étapes de la formation, une attestation de formation est adressée au client.

Païement

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué ou remboursé par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné.

En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Durée

Le client doit valider l'ensemble des étapes de la formation e-learning souscrite avant l'expiration de la période de validité de son abonnement (voir « Période » dans la description du module e-learning).

Rétractation

Conformément à la réglementation en vigueur, le client dispose d'un droit de rétractation. Toute annulation d'inscription doit être adressée à Pro-Barreau par courrier au plus tard quatorze jours calendaires après réception par le client de la confirmation d'inscription. L'inscription ne peut plus être annulée après que le client a commencé sa formation en faisant usage du mot de passe et de l'identifiant qui lui ont été attribués afin d'accéder à l'espace e-learning sécurisé du site Internet de Pro-Barreau.